



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Appels d'offres

Question écrite n° 42599

Texte de la question

M. Daniel Pennec appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat au sujet des marchés publics passés par les ministères. L'importance des fournitures désignées dans chaque lot exclut ipso facto les petites et moyennes entreprises de l'accessibilité à ces marchés. Or, l'on connaît le rôle essentiel que remplissent celles-ci dans l'économie de la France, la lutte contre le chômage et l'aménagement du territoire. Afin de permettre l'attribution aux petites et moyennes entreprises de certains lots des marchés publics des ministères, il lui demande si des mesures visant à régionaliser la procédure de passation de ces marchés peuvent être prises.

Texte de la réponse

La réforme du code des marchés publics, prévue dans le « Plan PME pour la France », doit permettre d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique, qui représente 700 milliards de francs annuellement. En effet, les règles actuelles et le mode de fonctionnement représentent un frein à l'accès des marchés publics pour les PME, et l'objectif du Gouvernement est donc de veiller à ce que les PME ne soient plus pénalisées pour ces marchés. En conséquence, M. Trassy-Paillogues, parlementaire en mission, a formulé des propositions précises en ce sens au Gouvernement. Sur la base de ces orientations, un projet de loi portant réforme du code des marchés publics sera déposé par le Gouvernement avant la fin de l'année 1996. Les axes principaux de travail s'orientent vers la simplification, l'affirmation de « l'offre la mieux-disante » par l'élimination des « offres anormalement basses » et par l'incitation à scinder les marchés importants en lots distincts et techniquement homogènes. Cette dernière mesure permettra aux petites et moyennes entreprises de pouvoir soumissionner à des appels d'offres dans des volumes adaptés à leurs capacités de production.

Données clés

Auteur : [M. Pennec Daniel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42599

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 1996, page 4676

Réponse publiée le : 14 octobre 1996, page 5429